

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/05-326-989 du 19/09/05 modifiée

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE DIRECTION DE 1^{ère} et 2^{ème} CLASSE

SESSION 2006

Référence : Note de service ministérielle n°2005-127 du 19 août 2005
(BOEN n°31 du 01/09/05)

Destinataires : Tous les destinataires

Affaire suivie par : Mme GIUSTINIANI - Tel : 04 42 91 72 12, Fax : 04 42 38 73 45

Les concours de recrutement des personnels de direction sont ouverts pour la session 2006.

Pour tous renseignements concernant la nature des épreuves, les conditions d'inscription, les dates et les modalités d'inscription, les candidats doivent impérativement se reporter à la note de service ministérielle n°2005-127 du 19 août 2005 publiée au BOEN n°31 du 01 septembre 2005.

Les modalités de recrutement par concours des personnels de direction sont en cours de modification. Une épreuve écrite, de type étude de dossier, s'ajoutera à l'actuelle épreuve d'admissibilité. Compte tenu des délais nécessaires à l'élaboration des textes d'une part et à la mise en place, dans les académies, d'accompagnement de ces nouvelles procédures, le concours au titre de 2006 se déroulera pour la dernière fois, selon les modalités précédentes.

Les candidats doivent se pré-inscrire par internet en utilisant la procédure suivante la procédure suivante :

1/ - se connecter sur le site académique : "www.ac-aix-marseille.fr"

2/ - cliquer sur la rubrique : "**les métiers de l'éducation**"

3/ - choisir les sous-rubriques suivantes :

- les concours de recrutement
- Inscriptions
- Non enseignants
- Inscrinet 2006

Modification

du lundi 03 octobre 2005 au vendredi 28 octobre 2005

Dès la clôture des pré-inscriptions le bureau des concours du rectorat fera parvenir aux candidats un dossier d'inscription ainsi qu'une confirmation d'inscription en double exemplaire. **Ces 2 confirmations d'inscription accompagnées du dossier de candidature (se reporter au paragraphe 1.1 de la note de service ministérielle n°2005-127) devront être:**

➤ soit renvoyés au rectorat bureau des concours DIEC 2.04 place Lucien Paye – 13621-Aix-en-Provence cedex 1, impérativement **le jeudi 10 novembre 2005** dernier délai, le cachet de la poste faisant foi. Un envoi en recommandé simple est conseillé.

➤ soit déposés à l'accueil du rectorat pour **le jeudi 10 novembre 2005 à 17h00 au plus tard.**

La candidature ne deviendra définitive qu'au retour du dossier complet et des deux confirmations d'inscription au rectorat. Vous pourrez modifier à l'encre rouge, les éventuelles erreurs sur les confirmations d'inscription.

Signataire : Christiane BONNEFOY, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille.